



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de CHOUZÉ-SUR-LOIRE**

Séance du 20 juillet 2022

Date de la convocation :
13 juillet 2022

Membres	19
Présents	11
Représentés	4
Votants	15
Pour	14
Contre	0
Abstention	1

L'an deux mil vingt-deux, le vingt juillet à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAUT, Maire.

Présents : Gilles THIBAUT Maire, Marina DANTIC, Annick NOSSEREAU, Françoise ROUX, Adjoints, Jacques QUEUDEVILLE, Philippe JAMET, Lise DASSONVILLE, Angélique DUFRESNE, Laurence VENNEVIER, Nathalie BEAUFILS, Guillaume DELANOUE.

Absent : Philippe CECCONI

Excusé : Michel LEFEVRE, Brigitte DELANOUE, Guylaine THIBAUT

Représentés : Monsieur Pierre DAVID a donné pouvoir à Françoise ROUX, Monsieur Jean-Pierre TISON a donné pouvoir à Madame Marina DANTIC, Monsieur Yvan BOIDÉ a donné procuration à Monsieur Gilles THIBAUT, Monsieur Patrick REGNIER a donné procuration à Madame Nathalie BEAUFILS.

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE

DCM : 2022-05-027

7.5.3 – Subventions aux associations

Subvention à l'association des parents d'élèves de l'école des Moulins

L'association des parents d'élèves de l'école des Moulins a sollicité une subvention pour couvrir une partie de l'achat de livres pour les élèves de CM2. 15 livres ont été achetés pour un montant de 142,50 € soit 9.50 € le livre.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 143 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour et 1 abstention (Mme ROUX)

- Accepte cette proposition

Fait et délibéré à Chouzé-sur-Loire, les jours, mois et ans susvisés

Pour extrait conforme

Le Maire,
Gilles THIBAUT

Le secrétaire de séance,
Guillaume DELANOUE



Publication électronique : le 22/07/2022